

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE MARDI 29 JUIN 2021 À 19H00

HALLE EN VERRE - CLOS BABUTY

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance avec désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point d'actualité

1 - PROJETS DE DELIBERATIONS

FINANCES

N°2021-061: Approbation du compte de gestion 2020.

N°2021-062: Approbation du Compte Administratif 2020 et affectation des résultats

2 - QUESTIONS DIVERSES

A l'heure de l'envoi du présent dossier de convocation du Conseil Municipal, aucune question diverse n'est inscrite à l'ordre du jour.

Affiché le mardi 22 juin 2021

Le Maire,

Guillaume MATHELIER



MAIRIE D'AMBILLY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
722 - 74111